

# focus 03 / 2016

DIRECTION PROSPECTIVE ET STATISTIQUES DE L'ACADEMIE DE LYON / SEPTEMBRE 2016

## TAUX DE RÉUSSITE

**89,3 %**

→ A la session de juin 2016, l'académie de Lyon compte 34 960 nouveaux titulaires du Diplôme National du Brevet (DNB). Le taux de réussite s'établit à 89,3% et est en augmentation de 0,7 point par rapport à la session 2015.

Les filles réussissent mieux que les garçons et les candidats les plus jeunes ont un taux de réussite plus élevé. Plus d'un candidat sur deux obtient une mention au brevet.

L'académie de Lyon se positionne au 3ème rang pour le classement des académies selon le taux de réussite.

## Le Diplôme National du Brevet Session de juin 2016

### LES RÉSULTATS DE LA SESSION 2016

Série	Académie de LYON		France métropolitaine + DOM			
	Présents	Admis	Taux de réussite	Rappel juin-15	Juin 2016	Juin 2015
Générale	35 878	32 137	89,6%	89,1%	87,8%	87,1%
Professionnelle	3 260	2 823	86,6%	83,0%	81,2%	77,3%
Ensemble	39 138	34 960	89,3%	88,6%	87,3%	86,3%

↳ Sur les 39 138 candidats au DNB, 34 960 ont été admis, soit un taux de réussite de 89,3%. Ce taux était de 88,6% en 2015. Il est au niveau national de 87,3%.

→ Toutes séries confondues, 39 138 candidats se sont présentés au diplôme du brevet dans l'académie de Lyon, effectif stable par rapport à 2015.

La série générale représente 91,7% de ces candidats, la série professionnelle 8,3%. Le taux de réussite global est de 89,3%, soit 34 960 candidats admis. Ce taux est en augmentation de 0,7 point par rapport à la session 2015.

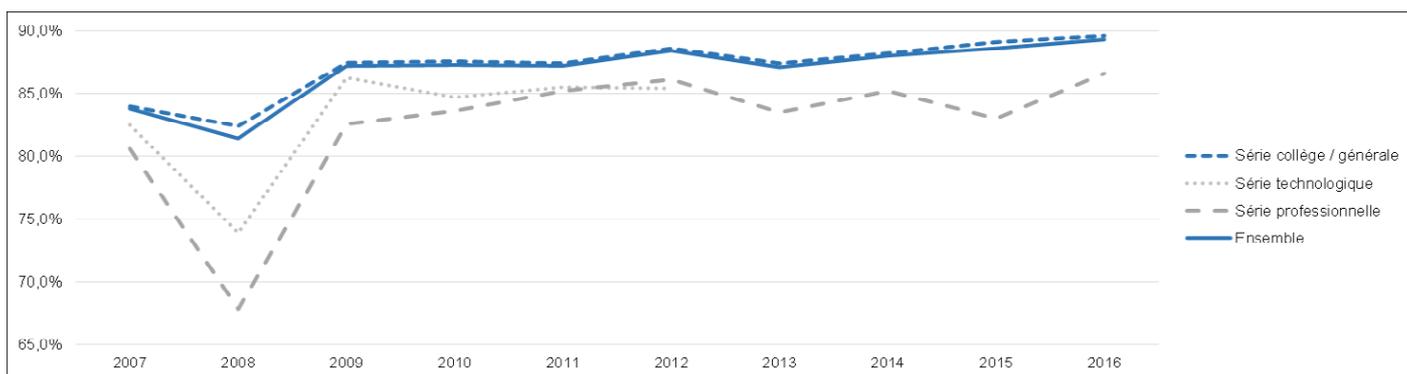
Il diffère selon la série : la série générale enregistre le taux le plus élevé avec 89,6%, la série professionnelle obtient 86,6%.

A la session 2016, sur l'ensemble des candidats admis, 68,3% obtiennent une mention, contre 67,5% en 2015. On note toutefois une variation assez importante selon la série. La proportion de diplômés avec une mention est ainsi de 69,6% en série générale, de 53,8% en série professionnelle. Cette dernière a connu une augmentation marquée de la proportion de mentions à la session 2016. Les mentions sont le plus souvent des mentions Assez bien (30,2% des admis); 14,6% des admis ont reçu une mention Très bien.

Série	Très bien	Bien	Assez bien	% mentions / présents	% mentions / admis
Générale	5 087	7 759	9 530	62,4%	69,6%
Professionnelle	19	362	1 138	46,6%	53,8%
Ensemble	5 106	8 121	10 668	61,1%	68,3%

↳ Dans la série Générale, 7 759 candidats ont obtenu une mention bien. Dans cette série, 62,4% des présents (soit 69,6% des admis) ont obtenu une mention.

## ÉVOLUTION DU TAUX DE RÉUSSITE SUR 10 ANS



→ Le taux de réussite au DNB enregistré à la session 2016 est le plus élevé depuis les dix dernières années. Ce taux est globalement croissant (+5,5 points depuis la session 2007), même s'il connaît parfois des fluctuations annuelles importantes.

Pour la série professionnelle, les évolutions sensibles des taux de réussite d'une année à l'autre sont dues à des effectifs relativement faibles. Le taux 2016 est en hausse de 3,6 points par rapport à la session 2015.

## TAUX DE RÉUSSITE PAR DÉPARTEMENT

Série	Ain			Loire			Rhône			Académie		
	Présents	Admis	%	Présents	Admis	%	Présents	Admis	%	Présents	Admis	%
Générale	7 568	6 759	89,3%	8 209	7 353	89,6%	20 101	18 025	89,7%	35 878	32 137	89,6%
Professionnelle	617	562	91,1%	1 105	962	87,1%	1 538	1 299	84,5%	3 260	2 823	86,6%
Ensemble	8 185	7 321	89,4%	9 314	8 315	89,3%	21 639	19 324	89,3%	39 138	34 960	89,3%

↘ Avec 6 759 admis pour 7 568 candidats dans la série générale, le département de l'Ain présente un taux de réussite de 89,3%

→ A la session de juin 2016, les taux de réussite globaux des 3 départements de l'académie sont presque identiques. Tous trois sont en hausse, tirés par la forte progression du taux de réussite de la série professionnelle.

Dans l'Ain, celle-ci a été particulièrement marquée, et le taux de réussite au DNB de la série professionnelle est le plus fort de l'académie.

Le département de la Loire a connu pour sa part une progression notable du taux de réussite de la voie générale (+1,8 point). Il s'agit du département où la part des candidats au DNB de la série professionnelle est la plus importante.

Le taux de réussite global du département du Rhône est celui qui a le moins progressé, en raison de la quasi stagnation dans la série générale.

## TAUX DE RÉUSSITE PAR SÉRIE ET PAR SEXE

Série	Filles			Garçons		
	Présents	Admis	%	Présents	Admis	%
Générale	18 125	16 656	91,9%	17 753	15 481	87,2%
Professionnelle	1 270	1 126	88,7%	1 990	1 697	85,3%
Ensemble	19 395	17 782	91,7%	19 743	17 178	87,0%
Part des mentions			72,1%			64,5%

↘ 19 395 filles se sont présentées au DNB. 17 782 ont été reçues, soit un taux de réussite de 91,7%

→ Les filles sont moins nombreuses parmi les candidats au DNB dans la série professionnelle (61% de garçons), mais légèrement plus nombreuses que les garçons dans la série générale.

Elles réussissent mieux que les garçons, dans les deux séries, avec un taux de réussite global supérieur de 4,7 points. De plus, 72,1% des candidates admises ont obtenu une mention, contre 64,5% des candidats.

## TAUX DE RÉUSSITE SELON L'ORIGINE SOCIALE

Catégorie socioprofessionnelle du responsable légal de l'élève	Série générale		Série professionnelle		Ensemble	
	Admis	%	Admis	%	Admis	%
Agriculteurs	392	97,5%	75	96,2%	467	97,3%
Artisans, commerçants	3 285	90,9%	272	89,5%	3 557	90,8%
Professions libérales, cadres	8 660	97,7%	179	93,2%	8 839	97,6%
Professions intermédiaires	5 156	93,9%	350	93,1%	5 506	93,8%
Employés	5 581	88,0%	604	87,0%	6 185	87,9%
Ouvriers	5 899	83,7%	835	86,6%	6 734	84,0%
Retraités	281	84,1%	30	81,1%	311	83,8%
Sans activité professionnelle	1 874	75,7%	316	77,1%	2 190	75,9%
Non renseignée	1 009	77,2%	162	79,0%	1 171	77,4%
<b>Total</b>	<b>32 137</b>	<b>89,6%</b>	<b>2 823</b>	<b>86,6%</b>	<b>34 960</b>	<b>89,3%</b>

↳ Parmi les candidats au DNB dont la catégorie socioprofessionnelle du responsable est employé, 6 185 ont été admis, soit un taux de réussite de 87,9%

→ Les enfants dont le responsable exerce une profession de cadre supérieur, mais également ceux d'agriculteurs obtiennent les meilleurs taux de réussite avec respectivement 97,6% et 97,3% d'admis (dans le second cas, sur un nombre d'admis assez faible). A l'inverse, les enfants dont le responsable est sans activité professionnelle ont un taux de réussite de 75,9%.

L'écart entre les enfants qui réussissent le mieux et le moins bien est donc de 21,7 points, inférieur à celui des années précédentes (23,8 points en 2015).

Dans la série professionnelle, ce sont également les enfants dont le responsable exerce une profession libérale ou de cadre ou est agriculteur qui réussissent le mieux, ainsi que les enfants des professions intermédiaires.

## TAUX DE RÉUSSITE PAR ÂGE

Âge	Série générale		Série professionnelle		Ensemble	
	Admis	%	Admis	%	Admis	%
14 ans ou moins	1 535	98,5%	1	100,0%	1 536	98,5%
15 ans	27 087	92,9%	1 047	89,3%	28 134	92,8%
16 ans ou plus	3 515	68,1%	1 775	85,1%	5 290	73,0%
<b>TOTAL</b>	<b>32 137</b>	<b>89,6%</b>	<b>2 823</b>	<b>86,6%</b>	<b>34 960</b>	<b>89,3%</b>

↳ Sur les 32 137 admis au DNB dans la série "générale", 1 535 sont âgés de 14 ans ou moins et 27 087 sont âgés de 15 ans. Leurs taux de réussite respectifs sont de 98,5% et 92,9%

→ Les candidats au brevet de la série « générale » sont en moyenne plus jeunes que les candidats de la série professionnelle : ils sont 85,6% à être âgés de 15 ans et moins lorsqu'ils se présentent au brevet. Pour la série professionnelle, la part la plus importante des candidats se situe à 16 ans.

Si l'on considère que 15 ans est l'âge « normal » pour se présenter au diplôme national du brevet, 14,4% des

candidats sont en retard pour la série générale. Cette part atteint 64,0% en série professionnelle.

Quelle que soit la série, les candidats les plus jeunes réussissent le mieux. Le taux de réussite est ainsi de 98,5 % pour les jeunes ayant un an d'avance, alors qu'il n'est plus que de 73,4% pour ceux ayant un an de retard et de 68,7 % pour ceux qui ont deux ans de retard.

## ÉDUCATION PRIORITAIRE - TAUX DE RÉUSSITE SÉRIE GÉNÉRALE

	REP+		REP		Public hors EP		Ensemble	
	Admis	%	Admis	%	Admis	%	Admis	%
Cadres supérieurs et enseignants	68	85,0%	189	92,6%	5 221	97,0%	5 478	96,7%
Cadres moyens	143	84,6%	265	91,1%	2 934	92,6%	3 342	92,1%
Employés, artisans et commerçants	312	76,5%	526	77,7%	5 051	87,6%	5 889	86,0%
Ouvriers et inactifs	931	77,3%	898	74,5%	4 512	80,1%	6 341	78,8%
Non renseignés	74	70,5%	102	66,2%	525	74,8%	701	72,9%
<b>TOTAL Public</b>	<b>1 528</b>	<b>77,7%</b>	<b>1 980</b>	<b>78,2%</b>	<b>18 243</b>	<b>88,3%</b>	<b>21 751</b>	<b>86,5%</b>

↳ Dans la série générale, dans les établissements classés en REP+, 77,7% des candidats ont obtenu leur diplôme.

→ Les candidats des établissements en éducation prioritaire (REP+ et REP) présents au DNB représentent 17,9% de l'ensemble des candidats des établissements publics de la série générale. Leur taux de réussite est de 78,0%, soit 10,3 points de moins que les candidats hors éducation prioritaire. Cet écart a diminué de 0,4 point par rapport à 2015.

L'académie s'est fixé l'objectif de réduire l'écart de réussite entre candidats de l'éducation prioritaire et hors éducation prioritaire à moins de 10 points.

Le taux de réussite des candidats classés REP+ (77,7%) est inférieur de 10,6 points à celui des candidats des établissements publics hors éducation prioritaire. Cet écart s'est réduit depuis 2015 (-2,3 points) du fait de la forte augmentation du taux de réussite de candidats en REP+ (+2,8 points).

Le taux de réussite des établissements classés REP (78,2%) a pour sa part un peu baissé (-0,5 point) ; il reste légèrement supérieur à celui des REP+ (+ de 0,5 point).

## RÉGION ACADÉMIQUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES - TAUX DE RÉUSSITE SÉRIE GÉNÉRALE

Région Auvergne - Rhône - Alpes			
	Présents	Admis	%
Clermont-Ferrand	13 496	12 122	89,8%
Grenoble	37 401	33 619	89,9%
Lyon	35 878	32 137	89,6%
<b>Ensemble</b>	<b>86 775</b>	<b>77 878</b>	<b>89,7%</b>

→ La nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes compte 77 878 nouveaux diplômés au DNB série générale, le taux de réussite y est de 89,7%.

Les trois académies présentent des taux de réussite très proches.

## SOURCES

Les données proviennent de l'exploitation des bases de gestion de l'examen du brevet (application OCEAN).

Les données sont considérées comme provisoires car elles n'intègrent pas la session de remplacement (septembre) et les éventuels contentieux.

Ce caractère provisoire peut induire de légères différences par rapport à d'autres documents présentant les résultats (en particulier des documents nationaux).

## ABRÉVIATIONS

**DNB** → Diplôme National du Brevet

**DOM** → Département d'outre-mer

**ACADÉMIE DE LYON**  
RECTORAT / DPS  
92, rue de Marseille  
BP 7227  
69354 Lyon CEDEX 07  
T 04 72 80 64 32  
F 04 72 80 64 31  
[www.ac-lyon.fr](http://www.ac-lyon.fr)

ISSN 2112-6933

## FOCUS

Directrice de publication :

→ **MIREILLE DOMENGE-VIGNERON**

Auteur :

→ **FABIENNE GAMET**

Maquette :

→ **TIM BLANCK**



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

